

# VISITE DU CHANTIER DU NOUVEAU COLLEGE DE VALSERHONE

Pour répondre aux besoins liés à la croissance démographique du bassin bellegardien, le Conseil départemental a engagé un programme de reconstruction du collège Louis Dumont, à Valsershône. Débutés en septembre 2018, les travaux ont été retardés du fait de la crise sanitaire. Ils devraient s'achever, l'année prochaine, pour permettre une ouverture à la rentrée 2021.



## En bref

- Parcelle : 16 520 m<sup>2</sup>
- Surface du collège : 7 352 m<sup>2</sup>
- Capacité : environ 750 élèves
- Projet composé de :
  - Locaux d'enseignement
  - Salle de restauration, cuisine
  - Salle polyvalente
  - Zone de stationnement pour 7 bus
  - Dépose minute Place du Général de Gaulle
  - 60 places de stationnement pour les personnels
  - Aménagements extérieurs
- Coût prévisionnel : 20,4 millions € TTC
- Financement : 100 % Département de l'Ain

D'une capacité d'environ 750 élèves, cet établissement viendra remplacer le collège Louis Dumont, situé actuellement dans un bâtiment vieillissant du centre-ville, et peu adapté à l'augmentation des effectifs.

Selon la volonté de la municipalité et des collectivités locales, le futur établissement, trouvera sa place en plein cœur de Valsershône, faisant le lien entre la partie basse, le centre historique et la partie haute de la ville.

Le Conseil départemental a inscrit cette opération dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale qui concernera :

- **Les constructions** : bâtiments performants en termes de confort, de santé et de maîtrise de l'énergie
- **Les aménagements** : végétalisation des abords, valorisation du patrimoine paysager...

Après un arrêt du chantier le 17 mars 2020, en raison de la crise sanitaire, les travaux ont repris le 6 mai, avec une activité toutefois limitée du fait des contraintes fortes de distanciation sociale. Le gros œuvre est en phase de finition. Les travaux d'électricité, de plomberie et de chauffage se poursuivent. La pose de charpente, de couverture et des menuiseries extérieures a débuté en mai et devrait s'achever durant l'été.



### **POUR UNE REPRISE RAPIDE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AIN**

Afin de favoriser la reprise de l'activité économique, tout en assurant le respect des mesures liées au COVID-19, le Département de l'Ain a pris en charge des dépenses complémentaires (fabrication et installation de postes de désinfection des mains, affichage et signalétique spécifiques, frais de nettoyage...).

*« Le collège de Valserhône fait partie des 150 chantiers relancés par le Département le 24 avril dernier. Avec cette mesure, j'ai souhaité faciliter la reprise rapide de l'activité des entreprises prestataires du Département. Je considère que le Département est pleinement dans son rôle quand il s'agit de participer au soutien des acteurs économiques »*



**Jean Deguerry**

Président du Département de l'Ain

#### **CONTACT PRESSE**

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand \* tél. 07 85 57 56 38 \* celine.moyne-bressand@ain.fr